

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 253

Le 20 décembre 1988

LE CANADA SIGNE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES  
CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES STUPEFIANTS  
ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé que le Canada a signé la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes lors d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui à Vienne en Autriche. La Convention a été négociée au cours des dernières trois semaines lors d'une conférence des Nations Unies à laquelle 104 pays ont participé.

Suite aux objectifs visés par la Stratégie nationale antidrogue annoncée en mai 1987, la délégation canadienne a pris un rôle de chef de file dans la négociation de ce traité international contre le trafic des stupéfiants.

La nouvelle Convention étend de manière significative la coopération globale en donnant le statut d'infraction au regard du droit pénal international au trafic des stupéfiants, au blanchissage de l'argent et à la culture illicite des plantes renfermant des stupéfiants. Elle établit également des procédures pour faciliter l'extradition des personnes accusées de crimes liés aux stupéfiants et la confiscation des biens provenant de ces infractions. L'entraide juridique et les autres types de coopération établis entre forces policières, agences des douanes et officiels de la santé sont renforcés.

La délégation canadienne à la conférence était dirigée par le ministre des Affaires extérieures, et comprenait également des représentants de la GRC et des ministères de la Justice, de la Santé et du Bien-être social, du Revenu et du bureau du Solliciteur général.

- 30 -

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

(Communiqué de presse sur la Stratégie nationale  
antidrogues émis le 25 mai 1987)

TORONTO -- L'honorable Jake Epp, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a fait aujourd'hui la première annonce détaillant le plan d'action quinquennal contre l'abus des drogues, qui représente une somme de 210 millions de dollars.

S'appuyant sur le discours du trône, prononcé au mois d'octobre dernier, le plan fédéral apportera de nouvelles ressources aux initiatives dans le domaine de l'information du public, le traitement et la réadaptation, l'application de la loi et la recherche aux niveaux international, national, provincial et communautaire.

"Ces initiatives permettront au Canada de continuer sa participation active dans les efforts internationaux contre l'abus des drogues menés par l'O.N.U. et l'O.M.S." a déclaré M. Epp.

Au cours d'une déclaration qui a suivi l'exposé qu'il a fait à des représentants des organismes provinciaux et territoriaux de lutte contre la toxicomanie et des groupes communautaires de la région de Toronto, le Ministre a appelé à une plus grande coopération et à des échanges d'information entre tous ceux qui s'efforcent de réduire l'abus des drogues et l'approvisionnement illicite en drogues.

"Notre plus grand défi, a dit M. Epp, c'est que, tandis que la grande majorité des Canadiens sont au courant de l'abus des drogues et en sont préoccupés, trop peu savent comment en venir à bout." "Trop peu de Canadiens savent à qui s'adresser pour obtenir une information précise, une aide et un appui pour surmonter ce problème", a-t-il ajouté.

... 2

Le Ministre a souligné que la première priorité c'est de "communiquer que l'action commence avec la sensibilisation -- afin de changer les modalités de l'abus des drogues et de l'approvisionnement en drogues, de connaître toutes les sources de conseils, de connaissances et d'aide, et enfin de se mettre à l'action".

M. Epp a parlé de la compétence et de l'engagement des professionnels et des bénévoles qui travaillent dans ce domaine. "Pour réussir, a ajouté M. Epp, il faut que tous ceux qui peuvent contribuer à la solution travaillent en association, de telle manière que tous les efforts convergent vers un programme vaste et pratique."

Décrivant l'abus des drogues comme un problème qui "recoupe tous les secteurs de la société canadienne", le Ministre a annoncé une vaste gamme d'initiatives de prévention, y compris:

- une campagne d'information du public qui est préparée en collaboration avec les provinces
- un appui aux initiatives de prévention et de traitement au niveau communautaire
- une augmentation du financement fédéral pour le traitement et la réadaptation de l'alcoolisme et des toxicomanies
- l'élaboration de programmes de formation ainsi que des ressources pour les professionnels et les bénévoles
- une plus grande disponibilité de l'information grâce à des moyens comme des lignes téléphoniques d'information
- de nouvelles lois pour remplacer la Loi sur les stupéfiants et la Loi des aliments et drogues, et
- un groupe de travail visant la création d'un point de convergence national pour veiller à ce que les connaissances du domaine de l'abus des drogues soient partagées afin d'être bénéfiques à tous les Canadiens.

"Les détails concernant les autres initiatives seront annoncés au cours des prochains jours par mes collègues du Cabinet", a dit M. Epp.

Tandis que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est le ministre responsable de l'effort fédéral antidrogue, les ministres suivants feront, en participant à cette stratégie, des annonces tout au long de la semaine:

- le Solliciteur général, James Kelleher  
(Ottawa, 26 mai)
- le ministre d'État (Jeunesse), Jean Charest  
(Montréal, 26 mai)
- le ministre du Revenu national (Douanes), Elmer MacKay  
(Halifax, 27 mai)
- le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark  
(Ottawa, 28 mai)
- le ministre de la Justice, Ray Hnatyshyn  
(Ottawa, 29 mai)

"Nous sommes tous d'accord pour dire que la clé de notre action contre l'abus des drogues est une coordination efficace des ressources du Canada en vue de réagir à ce sérieux problème."

Réf.: Susan Carter  
Secrétariat interministériel sur l'abus de la drogue  
(613) 957-7780

Krystyna Pottier  
Santé et Bien-être social Canada  
(613) 957-2985